

Bruxelles, le 19 juillet 2011

Ponctualité observée sur le réseau ferroviaire belge au cours du 2^{ème} trimestre 2011

Le taux de ponctualité enregistré sur le réseau ferroviaire belge au cours du deuxième trimestre de cette année s'élève à 86,9% contre 87,5% au deuxième trimestre 2010. Davantage de détails sont disponibles sur le site du gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge : www.infrabel.be

Des statistiques établies par le gestionnaire du réseau

En tant que gestionnaire indépendant du réseau ferroviaire belge, Infrabel coordonne et contrôle la circulation des trains. À ce titre, l'entreprise **enregistre et répertorie** les retards qui surviennent sur le réseau, et en détermine l'origine.

Soucieuse de procurer une information claire et complète aux voyageurs sur la ponctualité des trains, Infrabel met à leur disposition **des résultats détaillés sur son site** www.infrabel.be. Le visiteur y retrouve les chiffres de ponctualité mentionnés ci-dessous ainsi que la ponctualité des trains à l'arrivée à Bruxelles, la ponctualité de 8 grandes relations IC, les résultats par type de train, les résultats des années précédentes, une présentation claire de la méthode utilisée pour mesurer la ponctualité, etc.

Principaux résultats pour le 2^{ème} trimestre 2011

Ponctualité globale du trafic voyageurs

Trains arrivés à l'heure ou avec un retard de maximum 6 minutes

	2 ^e trimestre 2010	2 ^e trimestre 2011
Avant neutralisation*	87,5 %	86,9%
Après neutralisation*	92,9 %	92,1%
Pondérée d'après le nombre de voyageurs	85,4 %	85%
Mesurée sur tout le parcours des trains	87,3 %	86,4%
Incluant les trains supprimés	86,3%	85,6%

* neutralisation des causes externes et travaux d'investissement

Ponctualité du trafic voyageurs en heures de pointe, heures creuses et week-ends

Trains arrivés à l'heure ou avec un retard de maximum 6 minutes

		2 ^e trimestre 2010	2 ^e trimestre 2011
Heures de pointe	Pointe matinale	88,0 %	88,2%
	Pointe vespérale	80,9 %	80,4%
Heures creuses		89,0 %	88,6%
Week-ends		91,0 %	89,1%

Porte-parole Infrabel: Frédéric Sacré

Gsm: +32 (0)499 590 355

E-Mail: frederic.sacre@infrabel.be

www.infrabel.be

1/1

Taux de correspondances assurées

2 ^e trimestre 2010	2 ^e trimestre 2011
87,5 %	88,8%

Retards moyens en minutes sur les lignes principales lors des heures de pointes matinales et vespérales

Ligne	Pointe matinale avant 8h *	Pointe matinale après 8h *	Pointe vespérale **
25 (Bruxelles-Anvers)	1,0	3,7	4,3
36 (Bruxelles-Louvain)	2,7	5,0	7,0
50A (Bruxelles-Ostende)	3,3	6,0	7,0
50 (Bruxelles-Gand)	1,7	6,3	3,7
60 (Bruxelles-Saint-Nicolas)	3,0	3,7	4,3
89 (Bruxelles-Courtrai)	2,0	4,0	8,0
94 (Bruxelles-Tournai)	3,3	6,0	6,0
96 (Bruxelles-Mons)	2,7	5,0	9,0
124 (Bruxelles-Charleroi)	3,3	4,7	5,0
161 (Bruxelles-Namur)	2,7	6,0	8,0

* Les retards moyens durant les heures de pointe (avant et après 8h) sont mesurés à Bruxelles-Central.

** Les retards moyens pour la pointe vespérale sont mesurés dans la dernière gare ou le dernier point d'arrêt de la ligne concernée.

Trains supprimés

	2 ^e trimestre 2010	2 ^e trimestre 2011
Nombre de trains supprimés	4930	5298
% du total de trains	1,46 %	1,61%

Responsabilités dans les retards et les suppressions de trains

	2 ^e trimestre 2011	
	Retards	Suppressions
SNCB	40,5%	40,8%
Tiers	32,9%	28,1%
Infrabel	19,9%	16,4%
Actions de grève	1,5%	7,9%
SNCB-Holding	1,3%	1,3%
Autres opérateurs	0,6%	0,4%
A attribuer	3,2%	5,1%

Principales causes des retards au cours du 2^e trimestre 2011

1. Problèmes liés au matériel roulant (SNCB): 23,7%
2. Dérangements à la signalisation (Infrabel): 12,5%
3. Incidents sur les réseaux étrangers (Tiers) 11,8%

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 750 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2010).

Porte-parole Infrabel: Frédéric Sacré

Gsm: +32 (0)499 590 355

E-Mail: frederic.sacre@infrabel.be

www.infrabel.be